

FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE – AVIS DE CONCOURS

Nomination *Pôle emploi*

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Arrêté du 29 janvier 2014 portant nomination au conseil d'administration de Pôle emploi

NOR : ETS1481372A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,
Vu les articles L. 5312-4, R. 5312-7 et suivants du code du travail ;
Vu l'arrêté du 19 décembre 2011 portant nomination au conseil d'administration de Pôle emploi,

Arrête :

Article 1^{er}

M. François PESNEAU est nommé membre suppléant du conseil d'administration de Pôle emploi en qualité de représentant du ministre chargé de l'intérieur.

Article 2

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Fait le 29 janvier 2014.

Pour le ministre et par délégation :
La déléguée générale à l'emploi
et à la formation professionnelle,
E. WARGON